



Naturalisation et main courante

Par Blanche

Bonjour

J ai déposé en mars 2023 une main courante contre mon époux, qui suite à une dispute était très agressif verbalement et qui pour se défouler à tout cassé dans notre logement.

J ai été chez mes parents quelques jours et ai déposé cette main courante dans le but de signaler ou j étais avec ma fille dans le cas où les choses iraient plus loin.

Cette main courante n a pas donné lieu à une convocation ou autres poursuites.

Puis les choses apaisées la vie a repris son cours.

Il souhaite à présent déposer un dossier de demande de nationalité française.

Est ce que cette main courante peut lui porter préjudice ? Est-ce que je peux en demander la confidentialité au commissariat de police ou j ai déposé la main courante.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Une main courante ne donne lieu à RIEN. Et donc que ce soit pour vous protéger ou pour bloquer une demande de nationalité, elle n'aura AUCUN impact.

Méfiez vous des récidives... Et s'il réitère ce comportement qui est inadmissible : déposez plainte ! ou au moins appelez le 3919.

Attention : il se tient bien pour avoir la nationalité ? Que se passera-t-il après ? Ne tolérez aucune violence.

Par Blanche

Il a des excès de colère mais jamais de violence physique.

Ce qu'il en sera ensuite je l'ignore, merci pour vos conseils.

Par isernon

bonjour,

tout cassé dans votre appartement, c'est de la violence physique pas sur des personnes, mais sur des meubles, mais qui sait...

il se retient peut-être pour avoir la nationalité française et après ?

Salutations

Par yapasdequoi

A qui appartient ce logement ?

A qui appartenait tout ce qu'il a cassé ?

S'il n'est pas dangereux pourquoi étiez vous partie ?

Si vous ne voulez pas vous protéger, protégez au moins votre enfant.

Même psychologique, la violence cause des dégâts.

L'enfant peut être placée si vous ne réagissez pas.

Par Blanche

Justement je ne voudrais pas déclencher une colère de violence s il venait à savoir pour la main courante

Par yapasdequoi

Ben voyons... Et s'il l'apprend il fera quoi exactement ?
Et si vous portez plainte, ce sera pire !

Par Blanche

je suis bien d accord mais ce n est pas mon jugement la si ?

Par yapasdequoi

A la prochaine crise, portez plainte.
Même s'il ne tape sur personne ...
Ou encouragez le à suivre une thérapie.

Par Blanche

bon conseil merci